

PR balisage jaune « Sentier de Sauvaget » n ° 2

7 km - durée 2h



- (1) Du parking de la salle des fêtes, remonter l'allée des tilleuls, puis à gauche traverser le parc en longeant la mairie.
- (2) Traverser le village de la Noue.
- (3) Arriver au chemin tourner à droite, puis longer ce chemin, tourner à droite jusqu'à la route.
- (4) Tourner à gauche, suivre jusqu'au pont de la Vendée.
- (5) Tourner à droite, longer la rivière jusqu'à la passerelle du Sauvaget.



Passerelle de Sauvaget

- (6) Traverser la passerelle, puis tourner à droite. Dans la montée, tourner à gauche, chemin rocheux sur le début pour aboutir sur un point qui domine la plaine de Fontenay le comte.
- (7) Tourner à droite sur 50 mètres puis tourner à droite rue de la Jolette.
- (8) A gauche, descendre la rue des Arçonnieres, puis à gauche rue du Beauvoir, la prolonger par le sens interdit jusqu'au stop.



Porche du Logis des Arçonnieres

- (9) Traverser la route et passer le portail de l'entrée du parking de la mairie, puis par votre gauche, vous allez retraverser le parc et emprunter de nouveau l'allée des tilleuls.